

PLEIADE CONSEILS

au service d'un «nouveau contrat social»

par **Jean-Marie PETIT**



*Jean-Marie PETIT,
directeur général*

Au début des années 90, les experts économiques souhaitaient des réformes où la négociation placerait les actions relevant de la solidarité nationale sous le contrôle du Parlement et la délégation des responsabilités aux partenaires sociaux.

Depuis, l'évolution démographique, le retour de la responsabilité, le progrès des pratiques médicales ont conduit l'Etat-Providence, recouvrant toutes les organisations de la Protection Sociale, à devenir gestionnaire.

Actuellement, les réformes (Retraite-Santé) se succèdent et les textes enrichissent, au quotidien, le cadre légal et réglementaire.

La refondation de la Protection Sociale se traduit par la création d'un «nouveau contrat social».

Dans ce cadre, les Entreprises et leurs salariés ont recours à des conseils afin de répondre à la problématique de la pérennité des régimes sociaux complémentaires.

En guise d'illustration, vous trouverez ci-après quelques exemples où PLEIADE CONSEILS apporte son concours aux entreprises :

PREVOYANCE

L'optimisation des conditions tarifaires avec une rénovation du montage nécessitant une pleine capacité de souscription et de politique d'achat auprès du marché de l'assurance et de la réassurance sans exclusivité.

SANTE

L'articulation du système en deux volets composés d'un socle pour le médical et la contribution financière de l'employeur et de modules supplémentaires pour le confort, à charge des assurés, permettant une meilleure maîtrise des coûts et des prestations.

RETRAITE SUPPLEMENTAIRE

L'inventaire de l'existant au regard du paysage de la retraite en France de manière à appréhender au mieux la pertinence des systèmes et leur adéquation avec les attentes de l'entreprise et les besoins des salariés.

EPARGNE SALARIALE

Le recensement de l'ensemble des mécanismes de

rémunération afin de les jumeler éventuellement afin d'en obtenir une meilleure utilisation.

PLEIADE CONSEILS au service des Ressources Humaines ...

... à l'International :

La connaissance, la maîtrise et le pilotage des régimes sociaux internationaux, préoccupation importante pour les entreprises ayant une activité à l'exportation, invitent les Directions des Ressources Humaines tout plus particulièrement, dans le domaine de la mobilité, à s'entourer d'experts.

Deux niveaux principaux d'intervention ressortent :

PLAN (appelé communément Pooling) :

La mise en place d'un système de consolidation financière des régimes sociaux complémentaires au travers d'un plan de réassurance permet de répondre aux besoins des dirigeants.

EXPATRIATION

Notre équipe de spécialistes, qui offre une palette de services accompagnant l'ensemble du statut de l'expatriation (protection sociale, information / communication, gestion des formalités,...) a la faculté de pouvoir s'appuyer sur des intervenants extérieurs et sur des thèmes aussi divers que les formalités d'immigration, la fiscalité ou la sécurité.

... dans le cadre du CERCLE «DRH»

En référence à l'évolution de la fonction «Ressources Humaines» en terme d'internationalisation, de décentralisation, d'externalisation et d'informatisation, il nous a semblé intéressant de lancer un cercle de réflexions, une sorte d'observatoire.

Ce cercle se compose d'une équipe limitée qui partage leur savoir-faire et leurs expériences autour de thèmes majeurs du moment, pour exemple :

- adaptation aux réformes engagées ;
- gestion des fins de carrière ;
- optimisation du coût des avantages sociaux ;
- management de transition ;
- externalisation totale ou partielle de la fonction. ■

Jean-Marie Petit
Tél. : 01 43 06 13 79
Fax : 01 40 02 97
jmp@pleiadeconseils.com